



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Colombie

Question écrite n° 100422

## Texte de la question

Mme Irène Tharin souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la gestion par le Quai d'Orsay de la prise d'otage d'Ingrid Betancourt. Cette femme est maintenant détenue depuis quatre ans et force est de constater que très peu a été tenté par la France en un laps de temps aussi long. Sa famille ne peut plus accepter d'attendre indéfiniment, d'autant plus qu'elle est sans preuve de vie d'Ingrid Betancourt depuis plus de trois ans. La situation en Colombie n'a pas évolué en quatre ans. Alvaro Uribe, le Président de la République qui vient d'être réélu, oscille toujours entre la promesse de faire la guerre aux FARC et celle de négocier avec eux. Au final, aucune négociation n'a lieu et les choses ne semblent pas être prêtes de changer. Pour leur part, les FARC ont à leur tête des chefs peu confiants en Alvaro Uribe et qui aiment à opérer par volte-face dans leurs déclarations. Aujourd'hui, nous avons du mal à imaginer qu'Alvaro Uribe et les FARC vont faire ce qu'ils ont refusé durant quatre ans. Avec de tels éléments pris en considération, l'action du gouvernement français devrait avoir un grand rôle à jouer. Elle tient à souligner que la compassion médiatique ne peut être suffisante ni pour la famille d'Ingrid ni pour les élus de la nation ni pour la France. C'est pourquoi elle souhaite savoir si le Gouvernement envisage enfin de négocier directement la libération d'Ingrid Betancourt avec les FARC, sans passer par davantage d'intermédiaires que des émissaires français, comme cela a été le cas en Irak. Elle le remercie d'avance de la réponse qui lui sera apportée.

## Texte de la réponse

La recherche de la libération de Mme Ingrid Betancourt et de Mme Clara Rojas et le sort des otages en Colombie sont une priorité constante de l'action du ministre des affaires étrangères. C'est animé de cette volonté que le ministre s'est rendu à Bogota le 26 janvier dernier. À cette occasion, il s'est longuement entretenu avec le président colombien Alvaro Uribe du sort de notre compatriote et des autres otages en Colombie. Il a également rencontré lors de ce déplacement la famille d'Ingrid Betancourt, ainsi que les familles d'autres otages, reçues à la résidence de France. Après avoir pris de nombreuses initiatives, la France a bâti, avec l'Espagne et la Suisse, une proposition consistant à délimiter une zone, située dans le département de Valle del Cauca, afin de permettre au gouvernement colombien et aux FARC d'engager des négociations en vue d'un accord humanitaire permettant la libération de Mme Betancourt et d'autres otages. Le Président colombien a confirmé personnellement au ministre, lors de leur entretien, l'acceptation de cette proposition, qu'il avait rendue publique le 13 décembre 2005. Le 23 février dernier, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'enlèvement de Mme Betancourt, de nombreuses manifestations ont témoigné de la très forte mobilisation des plus hautes autorités de l'État, du Gouvernement et de l'ensemble de notre pays. Le ministre est intervenu sur l'antenne de Radio Caracol, l'une des principales radios du pays, pour adresser à notre compatriote, à Mme Clara Rojas, sa directrice de campagne, ainsi qu'à l'ensemble des otages en Colombie un message de profonde solidarité. Le même jour, la présidence de l'Union européenne a publié une déclaration qui a reconnu la nécessité de conclure un accord humanitaire et qui a pleinement appuyé la proposition que la France a faite, avec l'Espagne et la Suisse, pour faciliter l'ouverture d'un dialogue. À un moment où chacun était porté à un optimisme prudent, en raison des déclarations du Président colombien et des FARC à la fin du mois de septembre et au début du mois

d'octobre, un attentat dans l'École militaire de Bogota le 19 octobre et les déclarations du président Alvaro Uribe, le lendemain, ont relancé notre inquiétude. C'est pourquoi notre pays, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises dans le passé, notamment par la voix du Président de la République, a tenu, dès le 20 octobre, à marquer son hostilité à toute opération de sauvetage des otages par la force, car cela mettrait leur vie en péril. Soucieuse que les contacts nécessaires et le dispositif mis en place puissent se développer dans la plus grande discrétion, la France demeure convaincue qu'une solution pacifique est possible en Colombie. Dans cette perspective, et afin d'éviter que les familles des otages ne perdent tout espoir, elle invite de façon constante tous les acteurs à renouer le fil d'un dialogue permettant de conduire à un accord humanitaire. Notre pays témoigne à chaque occasion sa pleine disponibilité pour accompagner la Colombie dans la recherche de la paix, qui ne pourrait que bénéficier à l'ensemble de sa population.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Irène Tharin](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100422

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 juillet 2006, page 7413

**Réponse publiée le :** 12 décembre 2006, page 12953